DEMANDE

Mise à disposition de matériel pour particuliers résidant dans la Commune de Leudelange

GEMENG LEIDELENG

Nom

Prénom

Téléphone Courriel

Adresse

Période de mise à disposition du matériel

du à h

au à h

Évènement

Date Nombre approximatif de participants

Lieu de l'évènement (adresse)

Nature de l'événement

Désignation	À cocher	Quantité	Unité
Tables *(maximum 20 tables)*	☐		pièce(s)
Bancs *(maximum 40 bancs)*	☐		pièce(s)
Tente pop-up 3 × 3 m *(maximum 3 tentes)*	☐		pièce(s)

Il est strictement interdit de faire des grillades ou d'utiliser tout appareil produisant une flamme ou une source de chaleur à l'intérieur ou à proximité immédiate des tentes.

La mise à disposition de matériel communal à des particuliers est strictement réservée aux évènements à caractère collectif, tels que des fêtes de voisinage ou toute autre manifestation similaire favorisant la convivialité et les échanges entre habitants.

Elle est exclue pour les évènements à caractère strictement privé.

☐ **Je déclare avoir pris connaissance des conditions de mise à disposition du matériel communal et m'engage à les respecter.**

L'introduction de la présente demande ne vaut pas confirmation de la mise à disposition.
Celle-ci est soumise à la disponibilité du matériel et de l'accord préalable de la Commune.

Fait à Leudelange, le

Signature du demandeur

Réservé à l'Administration communale de Leudelange

☐ demande acceptée
☐ demande partiellement acceptée
☐ demande refusée